

Présentation de l'action de la France dans le cadre de la formation au déminage
-Travaux intersessionnels de la Convention d'Ottawa 3/7 février 2003.

Messieurs les co-présidents, je vous remercie d'avoir invité la France à présenter les actions conduites en matière de coopération dans le cadre du déminage c'est avec plaisir que je me livrerai à cet exercice en m'efforçant de rester dans le créneau de temps qui m'a été imparti, soit une vingtaine de minutes

Je limiterai ici mon propos à la coopération dans le domaine du déminage, qui est l'un des volets importants de l'action de la France dans le cadre de l'article 6 de la Convention d'Ottawa et celui dans le quel nos forces armées sont le plus sollicité compte tenu de l'expérience et de l'expertise acquise par les sapeurs français dans ce domaine sur tous les théâtres d'opération depuis les années 78, comme vous pouvez le voir sur cette vue.

Je dois d'emblée préciser que le Déminage humanitaire ne fait pas partie aujourd'hui, en France, des missions incombant directement aux forces armées. Celles-ci s'efforcent néanmoins dans la limite de leurs moyens, humains et matériels d'apporter leur concours dans tous les domaines où détiennent des savoir-faire et peuvent apporter une plus value à l'action contre les mines, principalement dans la formation au déminage.

Je précise en outre que les actions conduites par les forces armées dans le cadre de l'action contre les mines ne se limitent pas à la formation au déminage, mais je traiterai pas aujourd'hui des autres volets, qu'il s'agisse de coopération en matière d'échange d'information, de destruction des stocks ou des actions diverses de sensibilisation et d'information qui peuvent être conduites en France ou à l'étranger.

Je me propose d'évoquer successivement la politique générale de la France dans ce domaine, la formation en France puis les actions à l'étranger.

1. Quelques mots donc en premier lieu sur notre Politique de coopération en matière de déminage:

Quelques principes simples guident l'action de la France dans ce cadre:

En matière d'assistance au déminage, la France développe prioritairement des projets vers les pays les plus affectés, en Afrique, dans les Balkans, en Asie ou vers d'autres pays avec le souci constant de développer des **capacités nationales durables**, privilégiant les actions à base ou vocation **régionale**.

S'agissant des acteurs et de la méthode, notre action **coordonnée** vise à **rechercher la meilleure complémentarité** entre le financement de **formations** en France au profit d'Etats demandeurs ne disposant pas de capacité de déminage et le **financement de projets** de déminage par des sociétés commerciales ou des ONG, là

où une capacité de déminage existe déjà, l'objectif étant naturellement de tirer le meilleur parti possible des ressources, financements et capacités disponibles ne serait-ce, entre autres, que des capacités d'accueil au sein de notre école de formation au déminage.

S'agissant des financements liés au déminage, il existe différents types de financements selon la nature du projet, la France agissant aussi bien dans un cadre bilatéral que multilatéral et s'efforçant de financer dans la durée des programmes intégrés comprenant un volet important de déminage réservant la majeure partie de ces fonds aux pays affectés qui sont parties à la Convention d'Ottawa ou sur le point d'y accéder. Je citerai pour illustrer mon propos le fonds récemment alloué à l'Angola s'élevant à 3 millions d'euros sur la période 2003/2008, permettant ainsi une planification à l'horizon de 5 ans.

Si un besoin en formation est exprimé, un projet est finalisé en partenariat avec le pays demandeur après étude de sa faisabilité financière et technique au besoin précédé de missions exploratrices. Elle pourra se dérouler en France ou sur place selon le besoin exprimé.

Formation en France:

Notre école de formation à Angers l'école supérieure et d'application du Génie est maintenant bien connue. Elle accueille régulièrement la visite de délégations étrangères civiles et militaires (*Chine, USA, Espagne, Chili, Suisse, Sénégal, groupe de travail ESDP de l'OTAN, Grèce, UK, AD et AM étrangers en poste en France, Australie, EAU*), l'Ambassadeur Dahinden du CIDH centre avec lequel elle entretient d'étroites relations.

Notre école a organisé et accueilli les 5 et 6 novembre dernier, une rencontre internationale sur la formation aux techniques de déminage, qui a permis des échanges particulièrement fructueux entre des acteurs institutionnels civils ou militaires, des industriels et de la société civile autour de ce thème.

Nos instructeurs à l'ESAG sont au nombre d'une vingtaine, qui assurent la formation de tous les cadres français soit environ 500 officiers et sous-officiers par an. Dans le cadre de notre coopération militaire, nous assurons la formation de formateurs ou de démineurs au profit des forces armées étrangères.

Cette vue vous donne un aperçu des différentes formations et qualifications dispensées aux forces armées à l'Ecole supérieure et d'application du Génie d'Angers dont certaines, figurant en rouge sont ouvertes à des stagiaires militaires étrangers, notamment:

- le stage minex chef de section, dispensé aux officiers au cours de leur année en école d'application, qui accueille chaque année des officiers des armées étrangères.

- le stage Minex Etat-major, où quelques places peuvent être ouvertes à des officiers étrangers francophones.
- Un stage spécifique en langue anglaise, orienté sur les théâtres des Balkans et de l'Afghanistan d'une durée de 2 semaines.
- Des stages ponctuels de formation d'unités étrangères avant une projection sur un théâtre d'opération "pre-mission training", comme ceux conduits en 2001 au profit des différentes relèves des Emirats arabes unis avant leur engagement au Kosovo.

Enfin des stages spécifiques peuvent être organisés à la demande, les seules limites étant la disponibilité des instructeurs qui ont un plan de charge très serré et le financement de ces formations, les stages spécifiques supplémentaires étant financés par le ministère des affaires étrangères. La formation dispensée est identique à celle que reçoivent les forces armées françaises, mais est adaptée ou modulée en terme de durée notamment selon projet défini et l'expérience ainsi que le niveau de qualification des stagiaires à former.

Parmi ces formations, je m'attarderais quelques instants pour illustrer mon propos sur le soutien à la formation de **démineurs libanais** que nous conduisons actuellement. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel de formation de 100 stagiaires libanais sur 5 ans (2001-2006).

- Cette formation se déroule par l'alternance d'une période de formation à l'ESAG d'une durée de 4 semaines et d'une mission d'évaluation et d'assistance au Liban (*en mai 2002, 4 semaines pour 1 off. + 2 s/off.*).

Cette formule permet de donner dans un premier temps une formation solide en bénéficiant des infrastructures d'instruction et de l'environnement pédagogique performant de notre école, et de superviser dans un deuxième temps sur des chantiers de déminage la restitution de la formation dispensée, en la complétant au besoin, et en faisant évoluer au besoin le contenu des stages suivants.

Inscrite dans la durée, touchant des cadres formateurs comme des démineurs (moitié de chaque) cette formation développe une capacité durable de déminage.

Ainsi, et comme vous pouvez le voir ici, plus de 200 stagiaires étrangers ont suivi un stage de formation à l'ESAG sur la période 2001-2002.

Face au nombre croissant de demande de formation, que nous ne pouvons malheureusement pas toutes satisfaire, nous explorons actuellement de nouvelles pistes pour de prolonger notre capacité de formation. Dans ce cadre nous développons diverses formations complémentaires, en partenariat avec une entreprise française accréditée par le ministère de la Défense, la COFRAS. Ces formations conformes aux standards internationaux sont dispensées à l'ESAG, qui apporte son concours en qualité de prestataire de service pour le soutien pédagogique, technique et des infrastructures. Elles sont les suivantes:

Actions à l'étranger: Projets en cours

Outre les missions d'expertise, d'évaluation ou d'information conduites à la demande de différents partenaires, différents projets sont actuellement en cours, dont la vue suivant vous donne un aperçu qu'il s'agisse de financements, de formation ou du détachement d'experts. Détaillons les un instant.

S'agissant des **financements de projets**, ils se répartissent comme suit :

S'agissant du **déploiement de personnel** à l'étranger, ne figurent sur cette vue que les personnels dédiés à l'action contre les mines et non les éléments du génie et équipes EOD que nous déployons au profit de nos forces, dans le cadre de nos forces prépositionnées où sur les théâtres d'opération, que ce soit en Afghanistan – ISAF, ou dans les Balkans – SFOR/KFOR.

- Ainsi, au Tchad, la France détache en permanence des experts déminage dépollution.
- Au Bénin en permanence des instructeurs / experts déminage dépollution.

S'agissant de la **formation de personnels**, vous voyez ici apparaître le programme précédemment évoqué au profit de nos partenaires libanais

En Afrique ces actions s'inscrivent dans le suivi du séminaire de Bamako:

- Au Sénégal, la France devrait assurer au premier semestre 2003 deux périodes de formation de chef d'équipe déminage au profit de cadres militaires sénégalais souhaitant travailler au déminage de la Casamance. Cette formation se déroulera sur place au sein des infrastructures de nos partenaires sénégalais.
- Aide à la création d'une école de déminage au Bénin. Je détaillerai dans quelques instants ce projet pour illustrer mon propos.

La France détache depuis l'été dernier des cadres instructeurs au Bénin, travaillant actuellement à la mise en place des infrastructures et moyens pédagogiques Cette école est sortie de terre il y a quelques mois et le Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution ouvrira ses portes dans quelques semaines puisque le premier stage débutera le 1^{er} mars. Cette école nationale à vocation régionale formera des formateurs devrait avoir une capacité d'accueil de 80 stagiaires par an (5 stages MINEX prévus pour l'année 2003). Elle s'adressera à des personnels ayant reçu une instruction initiale au déminage. La formation s'adressera dans un premier temps (2003) à des stagiaires francophones il est envisagé d'élargir l'enseignement anglophone à compter de 2004.

Je conclurais donc si vous le permettez sur cet exemple de coopération au Bénin cette courte présentation de l'action de la France en matière de coopération dans le cadre du déminage et vous remercie de votre attention.